

ACTION D'ACCULTURATION N°1

METTRE EN PLACE UN PROJET PÉDAGOGIQUE

PRÉSENTATION

Description de l'action

Le travail pédagogique, en contexte scolaire et périscolaire, appuie et renforce les mesures de report modal et/ou d'aménagements mises en place dans le cadre d'un projet d'écomobilité scolaire. Il vise à faire évoluer les pratiques modales ainsi que les usages de l'espace public dans une perspective de mobilité citoyenne et durable. Cette fiche présente la méthodologie de mise en place d'un projet pédagogique en direction des élèves des classes élémentaires, en collège et en lycée, en contexte scolaire ou périscolaire (voire extrascolaire). Celui-ci peut prendre différentes formes : interventions ponctuelles ou programme pédagogique long. L'action proposée, quelle que soit sa durée, doit permettre de répondre à des objectifs pédagogiques préalablement établis (savoir, savoir-faire et/ou savoir-être).

Objectif général

Éduquer à l'écomobilité et encourager le report modal par la mise en place d'un projet pédagogique autour de la mobilité durable.

Enjeux

Les enjeux sont multiples :

- développer une culture mobilité dès le plus jeune âge :
 - préparer les élèves à leur future mobilité,
 - favoriser des déplacements autonomes et actifs,
 - sensibiliser aux pratiques écocitoyennes,
- mobiliser la communauté éducative et les élèves dans le cadre de la mise en place d'un programme pédagogique,
- contribuer à la visibilité de la démarche Moby,
- contribuer à son appropriation,
- faire évoluer les représentations et pratiques modales.

Atouts de l'action

Mobilisatrice (élèves et communauté éducative), impliquante

Acteurs sollicités

Concernés et bénéficiaires : les élèves, enseignants, animateurs et personnels de l'établissement

Décideur : la commune, l'établissement scolaire

Pilote : L'impact quantitatif sera différent selon le portage. Le projet peut être porté :

- soit par la collectivité : services environnement, développement durable, transports/voirie, affaires scolaires, enfance, jeunesse, conseil municipal des élèves/jeunes, police municipale...
- soit par la direction de l'établissement en lien avec le projet d'établissement : éco-école, E3D, projet d'établissement, etc.
- par un ou de plusieurs enseignants,
- par une association de parents d'élèves.

Maître d'œuvre : Les enseignants, les animateurs de la collectivité (les animateurs ALSH, éducateurs sportifs de la collectivité, animateurs EEDD, Maison de l'environnement), un prestataire pédagogique (association d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, association vélo), assistance possible de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale ou municipale (officier de prévention, îlotiers)

Consultés : La collectivité, les enseignants, les animateurs, les élèves, les parents

Durée estimée

La conception et la mise en place peuvent s'étendre d'un mois à une année scolaire : tout dépend des objectifs pédagogiques qui ont été fixés (sensibilisation, acquisition de compétences, de connaissances).

MISE EN PLACE

Déroulé

Etape 1 : Définir l'intention pédagogique

Pour mener à bien une action pédagogique, il faut au préalable se poser un certain nombre de questions afin de formaliser des objectifs pédagogiques clairs :

- A qui le projet s'adresse ?
- Quels changements sont attendus ?
- Quelles connaissances souhaitons-nous transmettre ?
- Et ainsi, quelles thématiques peuvent être abordées ?

Ces questionnements permettront d'envisager la durée du projet et ses modalités d'interventions. Celui-ci pourra prendre la forme d'un programme pédagogique sur toute l'année, d'un atelier de sensibilisation ponctuel ou encore d'une action sur l'année scolaire qui mobilise tout un établissement. L'enjeu est de proposer un projet réalisable avec des moyens à la hauteur des objectifs qui auront été fixés.

Types d'actions pédagogiques

	Format	Impact pédagogique	Type d'activités
Action de sensibilisation	Intervention courte de 1h à 12h	L'objectif de la sensibilisation est généralement de susciter l'intérêt, la curiosité et le questionnement, d'apporter des connaissances sur l'écomobilité. C'est aussi l'occasion de recueillir les représentations des élèves, de mesurer leurs propres connaissances. L'action de sensibilisation peut être le point de départ d'une action plus longue.	Intervention avec un support visuel (diaporama, exposition, photolangage, etc.) Jeux coopératifs/compétitifs (jeux de rôles, jeux de plein air, jeux de plateau, concours, activités numériques) Recherches d'informations par les élèves sur un sujet donné (internet, bibliothèque, récolte de données sur le terrain) Expérimentations : ateliers scientifiques et techniques, bricolage, réparation
Action d'éducation	Programme pédagogique (plusieurs ateliers)	L'action d'éducation s'inscrit dans un projet sur une plus longue durée. Elle a pour objectifs d'accompagner et de faire progresser les élèves dans leurs propres apprentissages (« savoir », « savoir-faire » et « savoir-être »). La progression doit pouvoir développer leur sens critique et leur autonomie.	Enquêtes et interviews de personnes ressources, observations in situ (grilles d'observation) Balade, rallye ludique Lecture de cartes et de plans (photo aérienne) Expression écrite (charte, récit, conte, journalistique) Conception et créations plastiques et audiovisuelles (dessin, maquettes, sculptures, chansons etc.) Événements festifs, concours

Etape 2 : Élaborer le projet pédagogique, définir les objectifs et la méthode pédagogiques

Après avoir défini les objectifs pédagogiques et la cible, en tenant compte des préconisations du comité Moby, le porteur de projet devra :

- Préciser le contexte d'intervention (établissement sur temps scolaire et/ou périscolaire, centre de loisirs, périodicité),
- Détailler les objectifs pédagogiques de l'action :
 - des objectifs de connaissances (savoir),
 - des objectifs de compétences (savoir-faire),
 - des objectifs de comportement (savoir-être).

A savoir

Le projet s'organise différemment selon la nature du porteur de projet.

- Si le pilote de la démarche est la collectivité (par exemple le service développement durable), il sera judicieux que celui-ci organise une réunion avec les établissements scolaires de son territoire pour préciser les besoins pédagogiques des enseignants sur la question de l'écomobilité. Si le pilote ambitionne de faire appel à un prestataire pédagogique, ces éléments pourront servir de base à un éventuel cahier des charges pour la construction du programme pédagogique.
- Si le pilote est l'établissement scolaire et/ou un enseignant, il pourra mobiliser les acteurs du territoire concernés par les questions d'écomobilité (commune, transporteurs, associations, etc.) qui pourront nourrir le projet pédagogique (interventions ponctuelles, accueil pour visiter un lieu, etc.). Des outils pédagogiques existent pour leur permettre de mener à bien leur action (voir la partie "Liens utiles" en fin de fiche).

par exemple celles présentées dans le dossier du GRAINE Rhône-Alpes¹),

- actions de valorisation et de communication qui pourront être affinées avec les enseignants et les équipes d'animation qui encadrent quotidiennement les élèves (précisions apportées dans les points de vigilance).

Ces derniers ont un rôle moteur très important auprès des élèves. Ils vont aussi réinvestir les acquis des ateliers dans leur propre session d'enseignement et dans leur quotidien en classe (approfondissement scolaire pour un enseignant en lien avec le programme scolaire, atelier complémentaire pour les animateurs).

Des exemples d'objectifs pédagogiques à atteindre en matière d'écomobilité sont disponibles via le kit Je m'écotransporte (arborescence pédagogique) et dans la Fiche ressource d'acculturation N°C2 "Éducation au développement durable par la mobilité ».

Étape 3 : Cadrer l'action pédagogique

Une fois les objectifs pédagogiques posés par le pilote, celui-ci pourra s'appuyer sur des compétences pédagogiques internes (animateurs environnement, mobilité, etc.) ou externes (associations d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, vélo, etc.), selon les moyens disponibles et les partenaires mobilisés. Son rôle sera donc de décliner de façon opérationnelle le projet.

Cette étape pose le cadre de l'action pédagogique dans laquelle les animateurs et/ou les enseignants pourront s'inscrire, trouver leur place et leur contribution. A ce stade, un travail, notamment par des réunions de présentation aux équipes pédagogiques (animateurs et/ou enseignants), est nécessaire si l'on souhaite que ces acteurs s'impliquent fortement dans le projet. Ils définiront ensemble le processus pédagogique :

- type d'ateliers,
- progression entre les séquences,
- approches pédagogiques à privilégier (sensorielles, ludiques, créatives, scientifiques comme

1 - GRAINE Rhône-Alpes, « Les pédagogies de l'EEDD, le sens de nos pratiques »

http://graine-pdl.org/sites/default/files/dossier_4.pdf

Etape 4 : Organiser et animer

Une fois les équipes pédagogiques volontaires identifiées, il faudra envisager un échange entre les intervenants pédagogiques et les équipes enseignantes et/ou d'animation pour :

- préciser les modalités d'intervention,
- clarifier la place de chacun dans l'animation du projet,
- affiner le programme (nombre et types d'interventions, durée, rythme, intervention en extérieur, visites, rendez-vous avec des personnes ressources, etc.),
- définir le calendrier des interventions,
- anticiper le retour d'expérience en classe et auprès des familles.

Un dossier pédagogique complémentaire aux interventions et/ou des outils pédagogiques (jeux, vidéos, expositions, etc.) pourront être mis à disposition des équipes (enseignants, animateurs) pour que, en dehors des temps d'animation, les sujets abordés puissent être réinvestis et/ou approfondis. D'autres temps d'échange peuvent être programmés durant l'année scolaire.

Etape 5 : Valoriser l'action pédagogique

Cette étape concerne généralement des projets pédagogiques longs. La valorisation consiste à présenter la démarche pédagogique et les réalisations des élèves auprès des partenaires et acteurs de l'établissement et du territoire : les autres élèves, les enseignants, les agents de la collectivité, les élus, les familles, etc. C'est une étape à ne pas négliger dans le projet car elle représente son aboutissement et l'implication des élèves. C'est un processus très stimulant pour les équipes pédagogiques et les élèves : l'événement sera réussi si les différentes parties prenantes du projet ont été prévenues et impliquées pour sa mise en œuvre. Elle requiert donc un grand travail de coordination et, en amont, de l'anticipation.

Différentes actions sont envisageables :

- organisation d'une exposition collective valorisant les travaux des élèves (dans l'enceinte de l'établissement, de la mairie, aux abords de l'établissement),
- rédaction d'un article dans un journal (national, municipal, de l'établissement, des partenaires, etc.),
- création d'un blog ou d'un podcast,
- organisation d'un temps fort lors d'un événement (jeu, rallye),
- représentation théâtrale, production d'un film,
- animation d'un stand présentant les travaux des élèves lors d'une fête ou manifestation locale,
- etc.

C'est une opportunité pour sensibiliser la communauté éducative aux multiples sujets liés à l'écomobilité, de les interpeller sur les habitudes de déplacements, de sensibiliser à l'usage de modes alternatifs ou encore de mettre en valeur les membres du Comité Moby et leur implication. C'est également une façon d'entretenir la mobilisation des acteurs dans le temps (reconduction, prolongement du projet, déploiement d'actions pédagogiques dans les autres classes, etc.).

Moyens

Humains : importants, il faut s'appuyer sur des personnes (externes ou internes) ayant des compétences pédagogiques et maîtrisant les questions de mobilité durable : association EEDD, de vélo, personnel interne à la collectivité (tel qu'un animateur environnement) et ne pas hésiter non plus à solliciter des personnes ressources (comme la police municipale) pour aborder une thématique précise.

Matériels : faibles, sauf pour l'étape de valorisation selon les actions choisies.

Financiers : faibles, excepté en cas de recours à un prestataire pédagogique pour l'accompagnement du projet.

Communication

Communiquer sur le projet est essentiel pour initier, puis valoriser l'action pédagogique.

- Si le pilote n'est pas l'équipe d'enseignants et/ou d'animation, il faudra envisager un travail préalable d'information et de communication auprès d'eux de façon à les intéresser puis les impliquer : organisation d'une réunion d'information afin d'inciter les équipes pédagogiques à s'engager activement dans le projet.
- Communiquer pendant et à la fin du projet permet de faire connaître son action et d'inciter d'autres partenaires à soutenir la démarche, ou encore de susciter d'autres demandes d'intervention :
 - articles dans la presse locale et/ou le site internet de la ville concernée,
 - interviews,
 - production d'un communiqué de presse transmis à tous les acteurs concernés,
 - organisation d'un temps de rencontre en direction des équipes d'animation et enseignantes,
 - présentation des productions des élèves lors d'un événement festif local... (voir étape 5 du déroulé : Valoriser l'action pédagogique).

Points de vigilance

Une pédagogie adaptée

Il faut proposer un projet réalisable avec des moyens pédagogiques à la hauteur des objectifs qui auront été fixés. Néanmoins, en contexte scolaire et périscolaire, les leviers d'actions sont nombreux :

- Contexte scolaire : les actions pédagogiques pour sensibiliser et/ou éduquer à l'écomobilité peuvent s'inscrire dans les différentes disciplines enseignées
 - Cycle 2 (classes de CP, CE1 et CE2) : français, arts plastiques, enseignement moral et civique, questionner le monde, mathématiques, éducation physique et sportive
 - Cycle 3 (classes de CM1, CM2 et 6ème) : français, arts plastiques, histoire et géographie, éducation physique et sportive, mathématiques, enseignement moral et civique
 - Cycle 4 (classes de 5ème, 4ème et 3ème) : SVT, histoire-géographie, physique-chimie, technologie, éducation physique et sportive
 - Lycée : éducation physique et sportive, technologie, mathématiques... cela dépend des filières choisies
- Contexte périscolaire : le projet pédagogique sur l'écomobilité peut trouver des synergies avec les objectifs éducatifs de la structure. Ceux-ci reposent généralement sur des principes et des valeurs de de citoyenneté, de coopération, d'autonomie, de participation, de responsabilité, de solidarité, etc.

Dans les deux situations, il est important de privilégier des méthodes pédagogiques dites “actives”, à savoir des méthodes qui privilégient l’expérience, la réflexion, la création, la participation et la collaboration entre élèves plutôt que la simple transmission de connaissances. Dans un projet d’écomobilité, il est conseillé de proposer des actions “hors les murs” si possible : découverte d’aménagements pour les modes actifs, visites des équipements de transports, rencontre d’acteurs, pratique d’un mode actif en ville (le vélo, la trottinette, le roller, la randonnée pédestre...), etc. Le projet pédagogique doit entrer en résonance avec les spécificités du territoire : les sorties et expériences de terrain donnent du sens à l’action pédagogique.

Ancrage territorial

Le projet pédagogique doit tenir compte du contexte territorial et de l’environnement de l’établissement (contexte de déplacement, aménagements, cadre de vie). Les résultats du diagnostic pourront servir d’appui au maître d’œuvre de l’action pédagogique.

Il est conseillé d’effectuer une reconnaissance sur le terrain pour identifier les sites intéressants à découvrir avec les élèves (dans le cadre des balades urbaines, de rallyes, d’observations, etc.). Cette phase est aussi l’occasion pour l’encadrant, de rencontrer des acteurs locaux (habitants, associations, mairie, etc.).

Par ailleurs, le projet d’éducation à la mobilité durable sera d’autant plus réussi qu’il impliquera des partenaires locaux qui pourront être des personnes ressources pour des interviews, des retours d’expérience ou des visites de site (entreprise de transport à interviewer, gare à visiter, police municipale, association de cyclistes à rencontrer, etc.).

ÉVALUATION DE L'ACTION

Suivi

Le suivi de l’action peut se faire via le tableau de suivi mis à disposition dans la Mallette en ligne.

L’évaluation d’un projet pédagogique dépend des objectifs fixés par le pilote et de ce qu’il souhaite évaluer. On peut évaluer la conception du projet (prise en compte du contexte, des caractéristiques des publics, du choix des objectifs, de la pertinence des partenariats...), le déroulement (processus, qualité des intervenants, etc.), les effets de l’action pédagogique (efficacité, acquisition de savoir, savoir-être et savoir-faire, l’impact sur l’environnement, etc.).²

Exemples d’indicateurs

Indicateur 1 : Evaluation de la qualité du projet pédagogique selon plusieurs critères tels que le choix des objectifs pédagogiques, le déroulement des activités, la progression, les outils d’animation employés, la pertinence de l’intervenant, le degré d’implication des élèves dans la démarche pédagogique

- Moyen : réunion bilan avec les enseignants/animateurs, avis et attitudes des élèves dans le projet, questionnaires et quizz

Indicateur 2 : Nombre d’élèves touchés par le projet pédagogique

- Moyen : données recueillies via les outils de comptage et reporting

2 - GRAINE Rhône-Alpes et Grand Lyon, « Livret ressources, Evaluer en éducation à l’environnement »

www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/environnement/pedagogie/20100607_gl_livret_enseignants_evaluereneducationaidd.pdf

Indicateur 3 : Evolution des connaissances et compétences acquises par les élèves au cours du projet

- Moyen : quizz sur les connaissances, interrogation et expression des élèves

Indicateur 4 : Nombre d'initiatives prises par les enseignants et/ou les animateurs autour des questions de mobilité durable, voire reconduction d'actions

- Moyen : observation du nombre de projets, d'initiatives mises en place par l'établissement autour des questions d'écomobilité scolaire à moyen et long terme (comparaison avant-projet pédagogique puis au bout de 6 mois, 1 an et 2 ans)

POUR ALLER PLUS LOIN

Axes thématiques possibles

La thématique de l'écomobilité est l'occasion d'aborder une multiplicité de sujets comme la pollution de l'air, l'environnement sonore, l'énergie, les gaz à effet de serre (GES), la citoyenneté, la solidarité, etc. qui peuvent trouver un ancrage dans les enseignements scolaires et animations périscolaires.

Axes	Thèmes / enjeux / mots-clés
Les modes de transports	<ul style="list-style-type: none">• Histoire des modes de transports (évolution au fil du temps/techniques)• Connaissances des différents modes de transport (modes actifs, transports collectifs tels que le bus, le tramway, le train et le métro, l'autopartage, le bus pédestre, le bus cycliste, etc.)• Connaissance des modes alternatifs à la voiture
Environnement et développement durable	<ul style="list-style-type: none">• Impact des transports sur l'environnement : pollution de l'air, énergies fossiles, consommation d'espaces• Changements climatiques (émissions de gaz à effet de serre) <p>→ cf la Fiche ressource d'acculturation N°C2 "Éducation au développement durable par la mobilité"</p>
L'environnement urbain, le territoire	Aménagement urbain, aménagement des espaces publics, voies de circulation, urbanisme, orientation dans l'espace
L'apprentissage des modes	Modes actifs : <ul style="list-style-type: none">• apprendre à se déplacer à pied en toute sécurité (sensibilisation au code de la rue)• apprendre à se déplacer à vélo en toute sécurité (voir Fiche ressource d'acculturation N°C3 "Création d'une culture vélo") Usage des transports en commun (sécurité, autonomie et citoyenneté dans les transports en commun, préparation de son itinéraire)
Qualité de vie	Environnement sonore, qualité des espaces publics, vivre ensemble, aménagement urbain
Prévention routière	<ul style="list-style-type: none">• Code de la route/de la rue• Connaissance des espaces de circulation (trottoir, chaussée, aire de stationnement)

	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des risques (conduites à risques, dangers liés à la circulation) <p>→ Voir les ressources des organismes de Sécurité routière et la Fiche ressource d'acculturation N°C1 "Apprentissage à se déplacer en toute sécurité"</p>
Citoyenneté	Partage de la voirie, respect des autres usagers, respect du code de la route Accessibilité, solidarité et responsabilité
Santé et activité physique	Bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique, impacts de la pollution des transports sur la santé. Voir les fiches de Mouv&Co, dispositif pédagogique et ludique créé par le ministère des Solidarités et de la Santé à destination des élèves et adolescents pour promouvoir l'activité physique et les mobilités actives : https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/Mouv-co

LIENS UTILES

Programmes de l'école élémentaire

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, page "Programmes et horaires à l'école élémentaire"

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-elementaire-9011>

Principaux outils pédagogiques sur l'écomobilité

AREC IDF (Agence Régionale Energie-Climat d'Ile-de-France), kit pédagogique « Je m'écotransporte »

<https://www.arec-idf.fr/nos-travaux/publications/kit-pedagogique-je-mecotransporte.html>

Fondation La main à la Pâte, projet « Je suis écomobile ! »

<https://www.fondation-lamap.org/fr/je-suis-ecomobile>

France Nature Environnement, « Le guide pédagogique de la mobilité durable »

<https://www.fne.asso.fr/publications/guide-p%C3%A9dagogique-de-la-mobilit%C3%A9-durable>

Ministère des Solidarités et de la Santé, dispositif pédagogique Mouv&Co

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/Mouv-co>

Mobiscol.org, portail national de l'écomobilité scolaire, inventaire d'outils, page « Culture mobilité »

<https://mobiscol.org/culturemobilite>

Méthodologie, approches pédagogiques, évaluation d'un projet pédagogique

GRAINE Rhône-Alpes, "Les pédagogies de l'EEDD, le sens de nos pratiques"

http://graine-pdl.org/sites/default/files/dossier_4.pdf

GRAINE Rhône-Alpes et Grand Lyon, « Livret ressources, Evaluer en éducation à l'environnement »

http://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/environnement/pedagogie/20100607_gl_livret_enseignants_evaluereneducationaudd.pdf